

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DU TERRITOIRE
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

Séance du 13 avril 2021

Le 13 avril 2021 à 18h00, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Serge PEROTTINO, Président, Madame Sophie ARTARIA-AMARANTINIS a été désignée secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Sophie ARTARIA-AMARANTINIS ; Michel LAN ; Jean-Marie LEONARDIS ; Rémi MARCENGO ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Véronique MIQUELLY ; José MORALES ; Patrick PIN ; Serge PEROTTINO ; Alain ROUSSET

Etaient représentés :

Jean-Jacques COULOMB représenté par Serge PEROTTINO
Bernard DESTROST représenté par Michel LAN
Christine CAPDEVILLE représentée par Yves MESNARD
Gérard GAZAY représenté par Alain ROUSSET
Magali GIOVANNANGELI représentée par Patrick PIN

CT4/130421/5

Sur le rapport d'Alain ROUSSET

Contrat de ville du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – Approbation du programme d'actions 2021

La loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014 a donné à l'époque aux Communautés d'agglomérations la compétence de droit en matière de Politique de la Ville. A cette fin, le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a délibéré pour exercer pleinement cette compétence.

Au 1^{er} janvier 2015, en vue de rationaliser et de recentrer la Politique de la Ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté, la nouvelle génération de Contrats de Ville entrée en vigueur pour la période 2015-2020 a modifié sensiblement la géographie prioritaire.

Sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, un seul quartier à Aubagne a été retenu comme prioritaire, le quartier du Charrel (Q.P.V). Toutefois, les anciens quartiers du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) à savoir le centre-ville, Ganteaume-Palissy et La Tourtelle ont, eux, été classés en Quartiers de Veille Active (Q.V.A.).

Le Contrat de Ville doit contribuer à réduire les écarts constatés entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers de la commune d'Aubagne comme ceux des autres communes du Territoire. Pour les publics les plus fragiles, il vise notamment à garantir l'égalité des chances pour accéder aux services publics et associatifs.

De plus, par délibération n° HN129/2016/16/CM en date du 18 avril 2016, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a délégué au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile la gestion de proximité de sa compétence Politique de la Ville, et notamment la définition du programme d'actions dans le Contrat de Ville.

Par ailleurs, en application de la circulaire du 22 janvier 2019 n° 6057/SG, les Contrats de Ville ont été prorogés jusqu'en 2022. Les six Contrats de Ville métropolitains ont chacun fait l'objet d'un avenant portant : « protocole d'engagements réciproques et renforcés ». Ce protocole s'appuie sur les préconisations produites suite à l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2019 et sur les déclinaisons territoriales de l'état du Pacte avec les Quartiers pour toutes les entreprises (PaQte).

Le Contrat de Ville repose sur trois piliers :

- Le cadre de vie, l'habitat et la rénovation urbaine,
- L'emploi, l'insertion et le développement des activités économiques,
- La cohésion sociale.

Ces piliers eux même traversés par quatre axes transversaux prioritaires : la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République.

Contextuellement, la grave crise sanitaire liée à la Covid 19 avec ses confinements, ses différentes conséquences économiques, sociales, organisationnelles ont ébranlé encore plus que d'autres les populations de ces quartiers.

C'est dans ce cadre si particulier que le Conseil de Territoire et la Ville d'Aubagne ont diligenté cet appel à projets 2021 et élaboré avec leurs partenaires institutionnels sa programmation.

La programmation 2020 met en exergue les priorités de l'Etat : 50 % des actions concernent la citoyenneté et la jeunesse, 20 % des actions favorisent l'accès à l'emploi et l'insertion par l'économie.

A l'issue d'une phase d'instruction qui s'est déroulée tout au long du mois de novembre 2020, un Comité Technique de programmation s'est tenu le 10 décembre pour proposer une liste des actions et plans de financement de ces interventions.

Le Comité de Pilotage co-présidé par Madame la Préfète déléguée à l'Egalité des Chances et les élus référents du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile tenu le 7 avril 2021 a approuvé ces propositions.

Ces actions représentent un montant total de 25 000 € (hors Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance et la Radicalisation).

Aussi, conformément aux actions et à la répartition financière retenues, la Métropole Aix-Marseille-Provence, à travers le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile consacrer 25 000 € à la réalisation de ces actions, en parfaite cohérence avec les orientations du Contrat de Ville signé.

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président propose au Conseil de Territoire d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le Contrat de Ville du Pays d'Aubagne et de l'Etoile/Ville d'Aubagne signé le 6 octobre 2015 ;
- La circulaire du 22 janvier 2019 n° 6057/SG ;
- La délibération CT4/130720/1 du Conseil de territoire du 13 juillet 2020 portant élection du Président de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ;

- La délibération portant délégation de compétence du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, sous réserve d'approbation du Conseil de la Métropole du 15 avril 2021.

Considérant

- Le programme d'actions 2021 ;
- Le rapport d'évaluation conduite à mi-parcours du Contrat de Ville du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la ville d'Aubagne, validé par le Comité de pilotage métropolitain de la Politique de la Ville le 21 mars 2019 ;
- L'approbation des avenants au Contrat de Ville 2015-2020 portant « protocoles d'engagements réciproques et renforcés » des 6 Contrats de Ville du territoire métropolitain votée par délibération n° DEVT 016-6664/19/BM du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 26 septembre 2019 et précédemment validé en séance du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile en date du 24 septembre 2019.

Où le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE**Article 1 :**

D'approuver le programme d'actions 2021 répondant aux objectifs du Contrat de Ville.

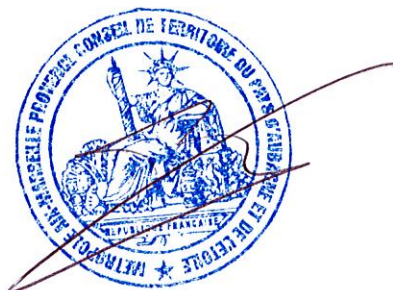
Article 2 :

Que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2020 de l'Etat Spécial du Territoire, en dépenses de fonctionnement, chapitre 65 nature 6574.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de territoire

Serge PEROTTINO



EMPLOI / INSERTION (renouvellement d'actions 2020 et/ou nouveaux projets 2021)												
N° DOSSIER	R — N	ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS								
				2020		2021		VILLE	ETAT	CD13	CT4	AVIS ETAT
		INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	
1	R	Promotion de l'offre de microcrédit et d'accompagnement de l'Adie destinée aux porteurs d'un projet d'emploi, indépendant et salarié du quartier prioritaire d'Aubagne	ADIE	3 000,00 €	3 000,00 €	4 500,00 €	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF
2	R	Employabilité au travers du théâtre forum	ART'EURO	5 000,00 €	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
3	R	Developpement et insertion par l'activité économique	MISSION LOCALE	13 274,00 €	10 000,00 €	13 300,00 €	8 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	AF
4	R	Sensibiliser les publics jeunes et féminins à la création d'activité par des actions collectives et rencontres avec des dirigeants et dirigeantes d'entreprises	PACI	10 000,00 €	6 500,00 €	10 000,00 €	6 500,00 €	500,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	AF
5	N	Accompagner les habitants du Charrel pour qu'ils puissent réaliser leurs projets de vie, d'insertion économique, sociale, entrepreneuriale et redynamiser ainsi leur quartier	ACCELERATEUR M			10 000,00 €	6 800,00 €	2 800,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	AF
		TOTAL		31 274,00 €	19 500,00 €	46 800,00 €	25 300,00 €	3 300,00 €	13 000,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €	

COHESION SOCIALE (renouvellement d'actions 2020 et/ou nouveaux projets 2021)												
N° DOSSIER	R — N	ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS								
				2020		2021		VILLE	ETAT	CD13	CT4	AVIS ETAT
		INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	
6	R	Création d'un journal de quartier pour les habitants	LES BRANCHEES DE L'INFO	7 000,00 €	2 000,00 €	7 000,00 €	700,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF
7	R	Des fils en lien, l'éco couture sociale et solidaire	BAOBAB CAFE	7 800,00 €	6 000,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
8	R	L'Epicerie sociale "L'atelier de mai" L'alimentation au service d'un projet social	CCAS	10 000,00 €	1 500,00 €	10 700,00 €	3 300,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	AF
9	N	Point conseil budget	CCAS	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
10	R	Chantier Educatif	CDSC13	8 500,00 €	0,00 €	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
11	R	Équipe mobile socio-éducative Aubagne/EMSEA	GROUPE ADDAP 13	18 500,00 €	16 500,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	5 000,00 €	AF
12	N	Inclure les personnes sans domicile dans une démarche d'insertion sociale, d'accès aux droits, aux soins, d'hébergement adapté	INSERTION 13			7 195,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	AF
				51 800,00 €	26 000,00 €	70 395,00 €	24 000,00 €	7 200,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €	7 800,00 €	

COHESION SOCIALE : CULTURE SPORT / LOISIRS (renouvellement d'actions 2020 et/ou nouveaux projets 2021)												
N°DOSSIER	R - N	ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS								
				2020		2021		VILLE	ETAT	CD13	CT4	AVIS ETAT
		INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	
13	R	Prévention des ruptures scolaires et éducation à l'environnement	CDSC13	8 500,00 €	8 000,00 €	8 500,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	AF
14	R	Accès à la culture pour tous une permanence et des propositions pour les habitants du Charrel	CULTURE DU CŒUR	4 000,00 €	3 000,00 €	8 000,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	AF
15	R	Danse avec Miguel	EN PHASE	14 000,00 €	9 000,00 €	11 000,00 €	8 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	AF
16	R	Rue de la science Aubagne - Le Charrel	LES PETITS DEBROUILLARDS	6 000,00 €	4 000,00 €	9 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	AF
17	R	Ecole de Muay Thai	NAK MUAY GYM AUBAGNE	7 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF
18	R	APCV 2020 – Ateliers artistiques de rue – Le Charrel	ARTS ET DEVELOPPEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF
19	N	Savoirs Partagés pratiques artistiques et apprentissages scolaires école N. Mandela/ Charrel	TETINES ET BIBERONS			16 470,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
20	N	Coup de pouce/ école N. Mandela/ Charrel	TETINES ET BIBERONS			8 160,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
21	N	Championnat Foot Pieds d'Immeubles	NAK MUAY GYM AUBAGNE			5 000,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	AF
22	N	Le judo, vecteur de cohésion sociale, barrière contre les inégalités	JUDO CLUB AUBAGNE			5 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	AF
23	N	Maman zen	13HAPPYFIT			7 300,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	AF
24	N	Apprentissage du kik boxing dans les quartiers	SPARRING PARTNER ACADEMIE			3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
				44 500,00 €	31 000,00 €	90 430,00 €	35 500,00 €	10 000,00 €	17 000,00 €	4 000,00 €	4 500,00 €	

Accusé de réception en préfecture

COHESION SOCIALE : ACCES AU DROIT

(renouvellement d'actions 2020 et/ou nouveaux projets 2021)

N° DOSSIER	R	ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS								
				2020		2021		VILLE	ETAT	CD13	CT4	AVIS ETAT
		INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	
25	N	Médiation familiale Aubagne	RESONANCES MEDIAT°			9 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	AF
26	R	Consultations juridiques/ CLS	CDAD	6 094,00 €	2 700,00 €	6 094,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
27	R	Acces au droit/ CLS	ASMAJ	23 000,00 €	10 000,00 €	11 936,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	AF0
28	R	Permanences administratives d'accès aux droits	MEDIANCE 13	30 000,00 €	12 500,00 €	15 000,00 €	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF
TOTAL				59 094,00 €	25 200,00 €	42 030,00 €	12 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	

COHESION SOCIALE : PREVENTION SANTE (renouvellement d'actions 2020 et/ou nouveaux projets 2021)												
N° DOSSIER	Région	ACTIONS/PROJETS		SUBVENTIONS								
				2020		2021		VILLE	ETAT	CD13	CT4	AVIS ETAT
		INTITULE	PORTEUR	DEMANDEE	OBTENUE	DEMANDEE	OBTENUE	Montant	Montant	Montant	Montant	
29	R	Prévention du surpoids et de l'obésité auprès des enfants et de leurs parents sur le territoire d'Aubagne	COLLECTIF NUTRITION SANTE	4 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	AF
30	R	Améliorer le bien-être médico-psycho-social des jeunes et des familles sur le quartier du Charrel et autres quartiers en veille politique de la ville	COLLECTIF SANTE JEUNES	15 000,00 €	7 000,00 €	18 000,00 €	9 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 800,00 €	2 200,00 €	AF
31	N	Nutrition Santé	CCAS Aubagne			5 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	AF
TOTAL				19 000,00 €	10 000,00 €	27 000,00 €	15 000,00 €	1 000,00 €	6 000,00 €	4 800,00 €	3 200,00 €	